



## Annexe 1 - Termes de Référence pour la fourniture de service graphique pour l'identité visuelle du Partenariat France-UICN 2021-2024

*Mise à jour du logo, de la charte graphique, des supports existants & création de nouveaux supports de communication*

### 3 Contexte

les (nationales et internationales) et

en 1948 place la France comme une « marraine » historique

(MEA

-cadre.

en matière de climat, de biodiversité et de gestion des ressources naturelles. Dans le même temps, les accords-cadres France

cadre France-UICN a donc été reconduit successivement en 2009, 2013, 2017 et 2021.

L et le logo du Partenariat France-UICN ont été créés en 2014 au cours de la troisième phase du Partenariat

communication du Partenariat créés en 2014/2015 ainsi que la création de nouveaux supports, en particulier pour les réseaux sociaux.

### *Priorités programmatiques du Partenariat 2021-2024 :*

Dans le cadre de cette 5<sup>ème</sup> phase (2021-2024), les thématiques particulièrement ciblées sont les suivantes :

- Le déploiement large des Solutions fondées sur la Nature (SfN) ;
- La promotion de pratiques agro-écologiques et d'agriculture durable ;
- La préservation des océans, l'économie bleue et la gestion efficace et durable de nos ressources marines protégées ;
- La connaissance et la gouvernance de la biodiversité.

### 3 Objectifs de la mission

Les objectifs de la présente mission sont de :

1. Mettre à jour le logo du Partenariat avec les logos actuels ainsi que la charte graphique<sup>1</sup> et notamment :
  - a. Créer une déclinaison du logo pour les 20 ans pastille ou autre élément graphique indépendant simple ;
  - b. Prévoir un niveau de lecture supplémentaire pour un message clef en lien avec chacune des thématiques prioritaires de la 5<sup>ème</sup> phase (choix de typo et emplacement à prévoir) \*. Les messages pour chaque thématique seront fournis par la coordinatrice du Partenariat ;
2. Mettre à jour les supports créés en 2014/2015<sup>2</sup> en utilisant des photos pertinentes compte tenu des thématiques prioritaires de la 5<sup>ème</sup> phase ;
3. Créer de nouveaux supports de communication.

\*Cet emplacement pourrait à terme permettre de mettre en avant un slogan propre au partenariat.

### 3 Tâches et livrables

#### *Pour le logo du Partenariat et la charte :*

- a. La mise à jour du logo est prévue suivant le modèle en annexe validé par les Partenaires, en anglais et en français. pas prévu de modifier le descriptif du Partenariat (Nature et Développement).  
  
seront livrés dans utilisation future large de ces derniers et selon les besoins.
- b. La création de la déclinaison du logo avec la pastille des 20 ans sera également réalisée en anglais et en français. Celle-maquettes respectives des supports SANS avoir à les modifier, et pastille est amenée à disparaître en 2026.
- c. La mise à jour du logo impliquera également une mise à jour de la charte graphique, incluant la mise à jour de supports présentés dans la charte précédente (à confirmer au cas par cas).

---

<sup>1</sup> Consultable sur demande.

<sup>2</sup> Consultables sur demande.

NB. Compte tenu du format Canva de la majorité des supports qui seront livrés, une réflexion sur le choix de typo à utiliser pour les créations sera nécessaire et précisée dans la charte.

- d. Iconographie : compte tenu des thèmes majeurs de cette cinquième phase du partenariat, une réflexion sur le choix de photos pertinentes pour les illustrer sera menée et une sélection finale sera proposée (cf. précisions ci-dessous).

*Pour les supports de communication :*

Une fois le logo mis à jour, il est prévu :

La m

de  
libres de droit

Dans le cas où il serait nécessaire de procéder à l

### 3 Modalités de travail

Un contrat sera établi avec le consultant après sélection des propositions techniques et financières suivant les règles prévues dans la demande de propositions. La proposition technique inclura une note détaillant les objectifs et les différentes étapes de la mission, y compris un calendrier précisant les échéances